



Protocole 2013-2015

Evolution des autres missions de la DSAC

Réunion n° 1/3 du GT 2 du 20 novembre 2012 à Farman

Ce groupe s'inscrit dans un ensemble de GT dédiés à la DSAC et à ses missions, GT 1 surveillance, GT 3 missions supports, GT 4 organisation territoriale. **Les réunions du GT 4, programmées en toute fin de phase pré-protocolaire, ont vocation à définir une nouvelle répartition territoriale** des services compte tenu des orientations des 3 autres groupes.

Périmètre et « mandat » du GT 2

Ce GT concerne les missions régaliennes assurées par les personnels de la DSAC. L'animateur du GT précise que l'objectif est uniquement de « défricher, constater et proposer des orientations ou des pistes de réflexion pour alimenter la négociation protocolaire, et en aucun cas de délivrer des conclusions ».

La « part de régalién » au sein de la DSAC est évaluée à 200 ETP (Equivalent Temps Plein, ce qui ne signifie pas 200 agents !).

Le discours de l'administration, même s'il n'était pas toujours aussi explicite et parfois contradictoire, est clairement axé sur une revue des missions assurées à la baisse et une réorganisation géographique visant à supprimer les « petites délégations » (celles qui ne sont pas situées sur de grands aéroports commerciaux).

On nous a rappelé que l'aviation légère était une activité non-négligeable en France (contrairement à d'autres pays européens) mais que la réglementation européenne la concernant allait vers un allègement et que par conséquent la charge de travail serait moindre pour la DSAC. L'administration souhaite également « responsabiliser » les usagers et les rendre plus autonomes en réduisant le suivi et le conseil qui ne seront plus à l'ordre du jour de nos activités. L'aviation légère a toujours généré une activité plus importante en France qu'ailleurs en Europe et ne doit pas être abandonnée en rase campagne car l'Europe s'en désintéresse totalement.

La DTA estime que les activités régaliennes doivent se concentrer sur les grands aéroports et sur l'activité commerciale, mais qu'il faut maintenir des interlocuteurs de qualité pour assurer le dialogue auprès des préfets. De l'avis de FO, cela semble difficile à réaliser. Si l'on concentre les services et les tâches sur les grands aéroports, nous perdrons inévitablement la proximité et l'expertise locale !!

L'administration affiche les objectifs suivants :

- définir des pistes d'optimisation en vue de réduire les coûts ;
- répondre aux contraintes financières et ressources humaines imposées par le gouvernement ;
- avoir une vision prospective sur de futures orientations de missions ;
- donner plus de robustesse à l'organisation ;
- évaluer la pertinence des missions assurées aujourd'hui ;
- évaluer le niveau de portage de ces missions ;
- évaluer le niveau de proximité aux usagers requis ;
- définir les conditions de réussite des futures adaptations ;
- tenir compte des réalités locales et humaines.

L'administration souhaite établir un constat partagé avec les OS et dégager des propositions communes. Si l'on pourra peut-être partager certains « constats » purement factuels, nous verrons si les analyses quant aux causes et les solutions envisagées pourront être consensuelles !! FO a demandé à ce que la DSAC exprime clairement ses propositions et prenne ses responsabilités, tant sur le plan des missions qui seront assurées dans l'avenir que sur le plan de l'organisation territoriale.

FO, en tant qu'organisation syndicale représentant les personnels, se doit de défendre les intérêts des agents et leurs conditions de travail. Les agents ont besoin d'une vision claire sur leur devenir et celui de leurs missions. Nos dirigeants doivent assumer la politique menée en matière de Sécurité et de Service Public rendu aux usagers. Comme FO l'a également rappelé, il ne s'agit pas seulement de gérer un protocole triennal de crise sur 3 ans !! Les orientations et les décisions prises dans les mois à venir auront des conséquences sur le long terme. FO a clairement demandé à ce que la DSAC exprime sa vision et le devenir des missions et des structures au-delà de ces 3 années. Il n'y aurait rien de pire que de cacher la finalité des objectifs derrière le paravent d'une gestion de crise à court terme.

